

# PROGRAMME DE FORMATION

52 72 013 73 72

SGS

## INITIALE 322H

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquisition des connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction de contrôleur technique véhicule léger

#### Contenu de la formation

**Réglementation** : cadre réglementaire du contrôle technique des VL (arrêté du 18 juin 1991, code de la route, instructions techniques)

**Méthodologie de contrôle** : présentation des 8 fonctions techniques du contrôle et de leur mise en œuvre

**Critères d'interprétation** : lecture et application des niveaux de défaillances (mineure, majeure, critique)

**Véhicules spécifiques** : particularités liées aux taxis, véhicules auto-écoles, sanitaires, TP VL et véhicules de collection

**Homologation et immatriculation** : règles de réception et de conformité administrative des véhicules

**Matériel de contrôle** : gestion, vérification et maintenance des équipements de contrôle technique

**Liaisons entre appareils** : configuration et gestion des liaisons entre les différents appareils de mesure et systèmes informatiques

**Qualité** : notions fondamentales de la gestion qualité, référentiel ISO 17020

**Évolutions technologiques** : adaptation aux nouveaux systèmes embarqués (EOBD, antipollution, transmission 4x4)

**Outils informatiques** : utilisation des logiciels métier, des terminaux portables et du livret d'exercice informatique

**Véhicules GAZ** : aspects techniques et réglementaires liés aux véhicules fonctionnant au GNC et au GPL

#### Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en mécanique automobile.  
(Ex : BACPRO, CQP, Titre Professionnel ...)

#### Durée de la formation

7 semaines en centre de formation  
2 semaines de pratique en centre de contrôle  
+ 1 journée d'habilitation  
Véhicules électriques - Hybrides

#### Public

Personne souhaitant devenir contrôleur technique VL

#### Effectif

6 participants Minimum  
14 participants Maximum

#### Pédagogie

Pédagogie active, participative et démonstrative

**Véhicules électriques et hybrides** : caractéristiques, risques et modalités de contrôle spécifiques à ces technologies

**Mise en application pratique en centre de formation** : réalisation de contrôles techniques en conditions réelles, suivi et validation du livret d'activités du stagiaire

**Autonomie et sécurité** : assurer en autonomie un contrôle technique en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur

**Communication client** : maîtrise des techniques de communication pour effectuer la restitution orale du contrôle auprès d'un client

**Outils techniques** : maîtrise de l'exploitation des outils techniques adaptés au contrôle technique

**Maintenance du centre** : assurer le suivi et mettre en œuvre les démarches de maintenance obligatoires liées au centre de contrôle

**EXIGENCE REGLEMENTAIRE :**

BULLETIN N°2 DU CASIER JUDICIAIRE ne faisant apparaître aucune condamnation.

Incompatible avec une activité liée au commerce ou à la réparation automobile

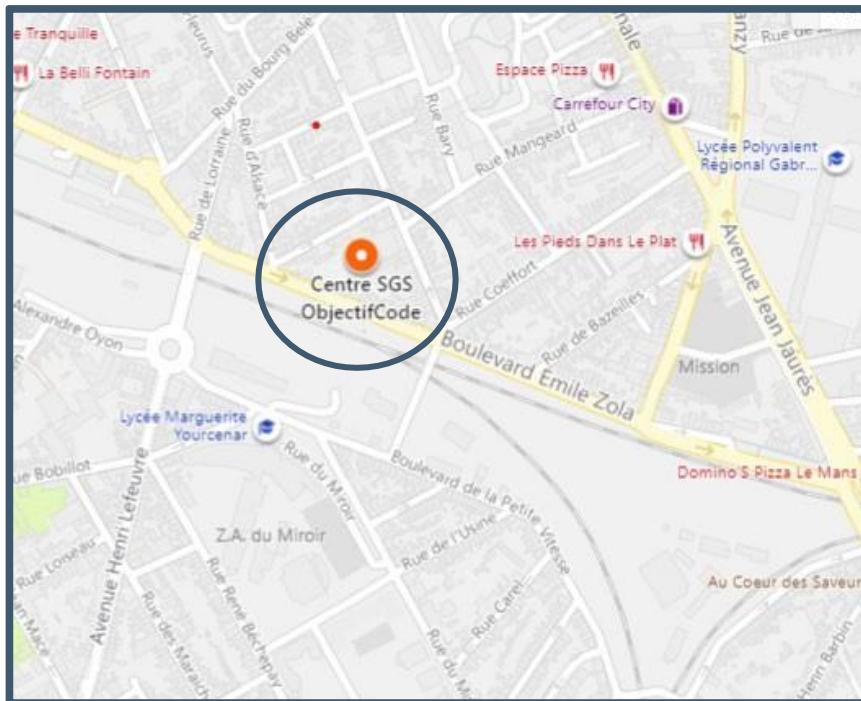
**Formateur**

Formateur spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques, GPL et hybrides.

**Contrôle des connaissances**

Evaluation théorique hebdomadaire  
Evaluation pratique de fin de formation

**Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.**  
**Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service :**  
**Laurie Dorangeon au 02 43 41 41 41**



**Inscription**

Au 02 43 41 41 41

**Le plus de notre formation**  
Utilisation des outils réseaux

**Tarif**

5238€ TTC en session présentielle

Le jour du stage, vous devez vous présenter muni de :

- Votre convocation
- Votre pièce d'identité (exigence réglementaire)
- Vos vêtements de travail et chaussures de sécurité